

COMMISSION D'URBANISME DU 19/05/2020

Par Skype

Présents :

- Jean-Claude BRETIN
- Bernard GAUDIN
- Josiane ROCHE
- Nathalie DELDEVEZ
- Sarah ELIYA
- Eva MERCIER

Excusés :

- Agnès BEGUIN
- Aude LE GAL
- Stéphanie DACLIN

Lors du dernier bureau du conseil de quartier Cyprian - Les Brosses du 04/05/2020, il avait été décidé de réactiver la commission d'urbanisme.

Pour mémoire le quartier des Brosses qui fait partie du Projet Carré de Soie, a fait l'objet d'un « périmètre de prise en considération » à la demande du Conseil de quartier et à la suite de la Commission d'urbanisme à laquelle avait assisté l'Adjoint en charge de l'urbanisme.

Par délibération de la Métropole en date du 30 septembre 2019, le **périmètre de prise en considération** est mis en place.

« Les orientations urbaines identifiées par l'étude et validées par le comité stratégique du Carré de Soie du 25 mai 2019 sont les suivantes :

- le renforcement du secteur de la place de la Paix comme un pôle de proximité de quartier, avec des équipements publics lisibles et accessibles depuis cet espace public, le déploiement de surfaces commerciales en rez-de-chaussée, accompagnés d'un développement résidentiel qui favorisera la mixité des fonctions et une morphologie plus adaptée à ce centre de quartier,
- la création de nouveaux axes viaires et modes doux est-ouest entre la rue Severine et la rue Jean Voillot pour mieux mailler l'îlot Severine / Voillot / Garnier,
- une réflexion sur les équipements publics nécessaires à l'accompagnement du développement du secteur, que ce soit en matière d'espaces publics, d'espaces verts et d'équipements scolaires et de proximité,
- une réflexion sur la trame des espaces verts et le renforcement de la structure paysagère du quartier, notamment en exploitant les reculs paysagers des nouvelles constructions, afin de poursuivre la mise en œuvre du paysage habité et de favoriser l'introduction de nouvelles surfaces de nature en ville,
- une réflexion sur le devenir des zones d'activités vieillissantes dont le maintien est nécessaire à la mixité du quartier mais qui doivent entrer dans une dynamique de rationalisation, de modernisation et de pérennisation, permettant leur renouvellement économique,
- la valorisation du patrimoine bâti et paysager existant, consécutif des cités-jardins, reconnues en tant que périmètres d'intérêt patrimoniaux (PIP) au PLU-H,
- une mise en lisibilité plus grande de l'accessibilité en transports en commun au secteur via la route de Genas, support de dynamiques intercommunales majeures, d'un projet de transport en commun en site propre inscrit au plan des déplacements urbains (PDU), et porte d'entrée de ville sud du Carré de Soie et du quartier des Brosses.

Ces lèges orientations urbaines résultant des études permettent de définir les axes d'un projet urbain et d'aménagement conciliant une urbanisation avec les besoins d'équipements publics induits. Le comité stratégique du 25 mai 2019, en présence de la Ville de Villeurbanne et de la Métropole a validé les orientations ci-dessus et a conclu à la nécessité de mettre en place un périmètre de prise en considération de projet et d'élargir le périmètre de réflexion aux îlots alentours concernés également par les mêmes types d'enjeux et d'orientations générales. Une nouvelle étude urbaine et une expertise commerciale seront donc conduites en ce SENS.

Un délibéré du 30/09/2019 de la Métropole de Lyon, place le secteur des Brosses (allant de la route de genas, à la rue de la poudrette, au périphérique Laurent Bonnevey et au Tramway T3 , en **périmètre de prise en considération**. (Cf délibéré en annexe) »

Suite à ce délibéré, une série d'études ont été démarrée sur le secteur. La commission d'urbanisme, n'ayant pas obtenu d'avantage d'information, souhaiterait connaître le résultat de ces diagnostics afin de partager les résultats avant la poursuite des études.

Par conséquent, sans adjoint successeur à Monsieur Llung, il a été décidé ce jour, de proposer au Conseil de quartier d'adresser un courrier au Maire de Villeurbanne, et au Président de la Métropole, pour les solliciter en conséquence.

Restez informé des travaux du conseil de quartier grâce au blog : <http://conseilsdequartier.villeurbanne.fr/>